

à bord du navire qui l'avait amené. Nouvel arrêt du 1^{er} décembre 1767, portant qu'il sera rendu compte au ministre de la Marine « des violences exercées contre le S^r Boyelleau par le S^r Dumas »¹.

A la même époque, un ecclésiastique, le lazariste Dauthuin, curé de Pamplémousses, accusé d'être mêlé au « complot » et d'entraver la formation des compagnies de milice, fut l'objet d'une mesure analogue. Dumas invita le préfet apostolique Le Borgne à l'expédier en France par les voies les plus promptes. Sa lettre vaut la peine d'être citée.

« Nous sommes pasteurs, vous et moi, monsieur. Le soin du même troupeau nous est confié. S'il reçoit de vous la nourriture spirituelle, c'est à moi à le garantir des loups.

« Ces deux ministères, quoique dissemblables, exigent une égale confiance ; quiconque voudrait l'altérer doit être éloigné du bercail.

« Vous êtes trop bon serviteur de Dieu, monsieur, pour n'être pas bon serviteur du Roi. Tout annonce en vous ces deux caractères, et dans la surveillance qui vous appartient en qualité de chef du clergé de cette île, vous ne pouvez pas ignorer la conduite que tient M. Dauthuin, curé de Pamplémousses. Je sais qu'avant de venir à moi, les plaintes qui me sont portées chaque jour vous ont été adressées.

« Chercher à ôter toute confiance à de pauvres habitants qui commencent à respirer sous l'administration royale ; leur annoncer que la Compagnie reprendra incessamment ces colonies sur le pied où elle les avait ci-devant ; chercher à empêcher l'exécution des ordres du Roi dans la création des troupes nationales ; suggérer aux femmes une répugnance invincible contre l'enrôlement de leurs maris et contre un habit uniforme ; leur inspirer la crainte d'être passés au fil de l'épée s'ils sont pris les armes à la main ; leur annoncer que cela ne se fait que de mon autorité ou plutôt de mon seul caprice, c'est travailler directement contre la sûreté de cette colonie, contre les ordres du Roi, contre le bien général qu'un chef, quelque habile qu'il soit n'opérera jamais tout seul, et auquel chaque individu doit concourir en ce qui est de son état.

« Pardonnons à M. Dauthuin, monsieur, une erreur qui lui a été sug-

1. *Mémoire et Consultation, pour le S^r Dumas*, 19-22.